

**A R R E T E N° 211/2007/A.R.H./I.R.S.**

portant désignation de Monsieur le Docteur Arnaud Winer  
pour exercer, à titre provisoire, les fonctions de chef de service de Réanimation Polyvalente  
du Groupe Hospitalier Sud Réunion

La Directrice de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n° 96-1039 du 29 novembre 1996 relatif aux agences régionales de l'hospitalisation et  
notamment son article 1er ;

Vu la convention constitutive de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de la Réunion ;

Vu le décret du 31 août 2006 portant nomination de la directrice de l'Agence Régionale de  
l'Hospitalisation de la Réunion-Mme Vignerou-Meleder (Huguette) ;

Vu les avis réglementairement requis ;

Sur proposition du Médecin Inspecteur Régional,

**A R R E T E**

**Article 1<sup>er</sup>.** – M. le docteur Arnaud Winer est désigné en qualité de chef de service à titre provisoire de  
Réanimation Polyvalente du Groupe Hospitalier Sud Réunion.

**Article 2.** – Cette désignation prend effet à compter du 15 octobre 2007 et ne peut excéder un (1) an.

**Article 3.** - La Directrice Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales et le Directeur de l'établissement  
concerné sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au  
Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à Saint Denis, le 26 décembre 2007

P/La Directrice

Suzanne COSIALS  
Directrice Adjointe